

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 08 MARS 2018

DELIBERATION N°2018.00038

**DIFFUSION DE LA CULTURE SCIENTIFIQUE, TECHNIQUE ET INDUSTRIELLE -
SUBVENTION 2018 A L'ECOLE DES MINES DE SAINT-ETIENNE/LA ROTONDE**

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 02 mars 2018

Nombre de membres en exercice : 62

Nombre de présents : 49

Nombre de pouvoirs : 0

Nombre de voix : 49

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Bernard BONNET, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Paul CELLE, M. Jean-Yves CHARBONNIER, Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHAVANNE, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Gilles ESTABLE, M. Marc FAURE, M. Christian FAYOLLE, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Roland GOUJON, Mme Annie GREGOIRE, M. Rémy GUYOT, M. Marc JANDOT, M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK, M. Bernard LAGET, M. Michel MAISONNETTE, M. Gérard MANET, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Yves PARTRAT, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Marc PETIT, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Marc ROSIER, M. Jean-Claude SCHALK, M. Joseph SOTTON, M. Gilbert SOULIER, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Alain VERCHERAND, M. Enzo VIVIANI, M. Georges ZIEGLER

Membres titulaires absents excusés :

M. Jean-François BARNIER, M. Eric BERLIVET, M. André CHARBONNIER, M. Bernard FAUVEL, M. Christophe FAVERJON, M. Daniel JACQUEMET, Mme Siham LABICH, M. Yves LECOCQ, M. Pascal MAJONCHI, M. Yves MORAND, M. Jean-Michel PAUZE, M. Jean-Marc SARDAT, M. Gérard TARDY

Secrétaire de Séance :

M. Rémy GUYOT

RÉÇU EN PREFECTURE

Le 14 mars 2018

VIA DOTELEC - iXBus

042-244200770-20180205-D20180003810-DE

DATE D'AFFICHAGE :20180314

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 08 MARS 2018

**DIFFUSION DE LA CULTURE SCIENTIFIQUE, TECHNIQUE ET INDUSTRIELLE -
SUBVENTION 2018 A L'ECOLE DES MINES DE SAINT-ETIENNE/ LA ROTONDE**

Saint Etienne Métropole souhaite promouvoir une culture de la créativité et de l'innovation au sein de son territoire et plus particulièrement auprès de la jeunesse. Cette ambition passe par le soutien à des actions de diffusion de la Culture Scientifique Technique et Industrielle (CSTI).

Le projet de Centre Pilote La main à la pâte porté par la Rotonde contribue à maintenir l'expertise stéphanoise à l'échelle nationale et internationale sur les questions d'éducation aux sciences. **Chaque semaine, ce sont 10 000 élèves qui travaillent sur les sciences à l'école** appuyés par un réseau de 650 malles pédagogiques itinérantes, des formations professionnelles auprès des enseignants, ainsi qu'un appui structurant d'étudiants de l'enseignement supérieur.

Le projet de centre pilote La main à la pâte amplifiera son développement en 2018 avec le travail autour du parc Eco Sciences, qui ouvrira ses portes en septembre 2019 et proposera :

- un parc à vocation pédagogique, proposant un ensemble d'animations pédagogique sur les thématiques de l'énergie, de l'environnement, de l'optique....
- la création d'un nouvel espace pour l'éducation aux sciences, à l'innovation et à la créativité qui offrira aux scolaires et au grand public des ateliers pour imaginer, concevoir, fabriquer et tester des objets grâce au sein d'un atelier numérique (imprimante 3D, découpe, impression, collage ...).

Budget prévisionnel 2018 de La Rotonde

Dépenses	En €	Recettes	En €
Coordination	390 750	Saint-Etienne Métropole	20 000
Fonctionnement	33 000		
Déplacements	6 715	Ville de Saint-Etienne	64 250
		Ecole des mines / La Rotonde	255 929
Communication globale	27 544	Région Auvergne Rhône-Alpes	125 000
		Département de la Loire	35 000
		Ville de Saint-Chamond	1 000
Projets	111 170	Financements privés/mécénat	31 000
		Autres ressources (projets, formations, événementiels,...)	37 000
TOTAL	569 179	TOTAL	569 179

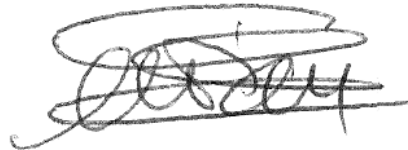
Afin de mener à bien ses projets, l'Ecole des Mines de Saint-Etienne sollicite donc Saint-Etienne Métropole pour l'attribution d'une subvention de **20 000 €** au titre de l'exercice 2018.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **attribue une subvention de 20 000 euros à l'Ecole des Mines de Saint-Etienne pour l'année 2018 au titre du programme centre-pilote « La main à la pâte » porté par La Rotonde ;**
- **approuve le projet de convention correspondante à intervenir entre Saint-Etienne Métropole et l'Ecole des Mines de Saint-Etienne ;**
- **autorise Monsieur le Président ou toute personne habilitée à cet effet, à signer l'avenant, et toute pièce nécessaire à la résolution satisfaisante de cette affaire ;**
- **la dépense correspondante sera imputée sur les crédits INUM-65731-SUBVENS de l'exercice budgétaire 2018.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
Le Président,



Gaël PERDRIAU